

### Votre contact

Christelle COUE-ROBELIN  
05 49 61 20 66  
couec@poitou.ifrb.fr

### Durée

2,00 jour(s)  
14:00 heures

### Public

Dirigeants d'entreprises artisanales ou non, cadres dirigeants, décideurs d'entreprise des différents corps d'état qui interviennent sur les marchés de l'ITE (peintre, enduiseur façadier, plâtrier, couvreur, charpentier, bardeur, carreleur...)

### Pré-requis

Comprendre, lire et écrire le français.

### Moyens pédagogiques et supports

Alternance d'apports théoriques et d'études de cas.

### Informations complémentaires

### Objectifs de la formation

Identifier les enjeux de ce marché

Elaborer une stratégie d'entreprise au vu des éléments conjoncturels pour se positionner sur l'un ou plusieurs procédés d'Isolation Thermique par l'Extérieur

Etre capable d'analyser un chantier ITE

### Programme

#### Jour 1

Les caractéristiques des marchés : privé, public, neuf, rénovation, résidentiel, tertiaire

Les différentes techniques d'ITE (terminologie)

Les réglementations en vigueur : thermiques, acoustiques, phoniques, incendie, sismiques relatives à l'ITE

L'impact des travaux de l'ITE sur les dispositifs de ventilation du bâtiment

Les aspects juridiques, assurance, financiers, commerciaux dans le cadre d'une offre isolée, ou au contraire dans le cadre d'une offre globale

La formation technique des collaborateurs de l'entreprise (encadrement et opérateurs de chantier)

#### Jour 2

Les supports

L'environnement et la spécificité de la réglementation liée à chaque type de bâtiment (destination de l'ouvrage)

Les métrés (calepinage)

Identifier et formaliser les points singuliers et définir le mode de traitement

Définir l'ordonnancement des tâches (ordre des opérations)

Avant le début du chantier (protection des biens, échafaudages, démontage)

Pendant le chantier

A la fin du chantier : nettoyage, remise en état

Définir le quantitatif

Réaliser le devis

Réceptionner les supports (rappel des tolérances)

Commander et réceptionner les matériaux

Réaliser le planning en prenant en compte le temps consacré à la préparation et à l'autocontrôle

Effectuer une veille réglementaire

